



RHÔNE-ALPES

Aménagement
du Territoire

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 55 - juillet 2006

Rhône-Alpes, une région attractive pour les étudiants

En 2004, Rhône-Alpes compte 234 000 étudiants, soit 10 % des étudiants de France métropolitaine.

La région accueille ainsi le deuxième plus gros contingent étudiant du pays après l'Île-de-France, ce qui s'explique par son poids démographique (9,7 % de la France), mais également par des arrivées importantes d'autres régions.

Les étudiants représentent 3,6 % de sa population totale, ce qui la place dans les toutes premières régions estudiantines. Comme toute région de grande taille, Rhône-Alpes est en effet dotée d'un solide réseau d'enseignement supérieur, réparti sur 8 pôles.

*Mireille Domenge - Insee
Pierre Dusonchet - Rectorat de Lyon
Marie-Lise Dijon - Rectorat de Grenoble*

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».

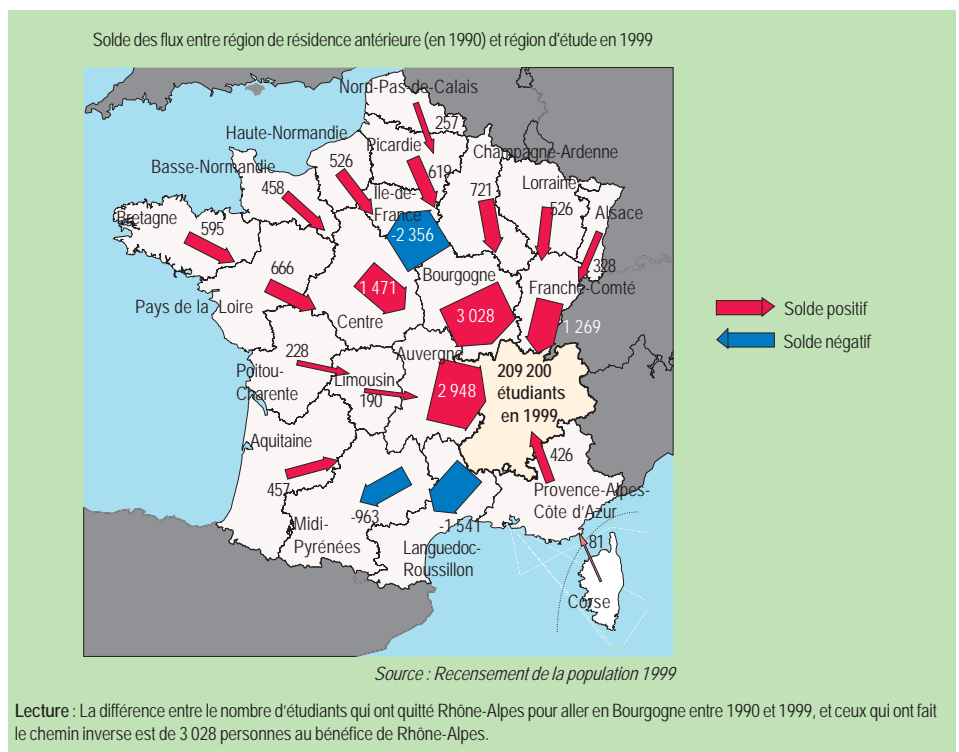
D'une manière générale, Rhône-Alpes est une région attractive pour la population, et cette caractéristique se retrouve nettement dans les migrations des étudiants. Parmi les 209 000 étudiants inscrits dans les universités ou écoles de niveau post-baccalauréat de la région en 1999, 56 500 n'y habitaient pas en 1990, dont 10 500 viennent de l'étranger. Dans le même temps, 35 500 résidents de Rhône-Alpes sont partis étudier ailleurs. Ces différents mouvements étudiants représentent donc au final un solde positif de 21 000 personnes pour la région.

Une partie des migrations des jeunes est induite par celles de leurs parents, mais, corrigé des mouvements observés dans la

population totale, le solde des migrations des étudiants demeure positif pour Rhône-Alpes et la place en 5^{ème} position des régions françaises pour ce qui est du volume d'étudiants attirés, derrière l'Île-de-France, Midi-Pyrénées, l'Alsace et le Nord-Pas-de-Calais.

En raison de sa grande taille et aussi de son équipement d'enseignements supérieurs, Rhône-Alpes offre de nombreuses possibilités de poursuite d'études. En 1999, ses jeunes habitants y restent donc pour poursuivre leurs études dans plus de 80 % des cas, c'est-à-dire plus souvent que les jeunes des autres régions, à l'exception de l'Île-de-France et du Nord-Pas-de-Calais.

Des échanges excédentaires avec presque toutes les régions



Les pôles d'enseignement supérieur

Académie de Lyon

Lyon, un pôle de taille nationale

La forte attractivité de l'académie de Lyon s'explique par la présence sur son territoire du deuxième pôle d'enseignement supérieur de France après celui de Paris : en 2004, l'aire urbaine lyonnaise accueille plus de 121 000 étudiants.

L'enseignement supérieur y est en pleine expansion : de 1996 à 2004, le nombre d'étudiants a augmenté de 15 %. Ceci s'explique par l'élévation de la durée des études, par la diversité des formations offertes, par la délocalisation des grandes écoles nationales, par l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers et par le dynamisme économique de l'agglomération.

Les trois universités de Lyon accueillent près de 77 000 étudiants. L'aire urbaine se distingue par la présence d'un assez grand nombre d'écoles à recrutement national, qui regroupent presque 9 000 étudiants en 2004.

Cet éventail de formation explique que plus des trois quarts des étudiants qui résidaient sur l'aire urbaine en 1990 sont restés sur place et y étudient en 1999. Le quart de ceux qui sont partis se sont dirigés vers l'Ile-de-France. Dans le même temps, l'aire urbaine a vu arriver presque quatre fois plus d'étudiants qu'il n'en est parti, surtout en provenance du reste de la région, mais également d'Ile-de-France et de Bourgogne. L'âge élevé des étudiants lyonnais s'explique par les filières longues présentes dans l'aire urbaine.

Le pôle lyonnais a un bassin de recrutement très vaste de plus de 600 communes du Rhône, de l'Ain, de la Loire et de l'Isère. Dans ces communes, au moins la moitié des étudiants résidant en 1990 font leurs études dans le bassin en 1999.

Saint Etienne, troisième pôle régional

L'académie de Lyon compte un autre pôle d'enseignement supérieur à Saint-Etienne, de taille beaucoup plus réduite mais d'importance non négligeable au plan régional : 20 500 personnes y étudient en 2004. Il travaille en totale synergie avec le pôle lyonnais, tant dans le domaine de l'enseignement supérieur que dans celui de la recherche. La mise en place des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), dans le cadre de la loi sur la recherche, devrait encore renforcer les liens existants.

Comme celle de Lyon, l'aire urbaine stéphanoise offre une palette complète de formations et on y trouve des écoles à recrutement national.

La petite taille de l'université de Saint-Etienne la rend sensible aux aléas conjoncturels : ses effectifs d'étudiants ont baissé de 15 % de 1996 à 2002, puis remonté depuis 2003, d'où une augmentation de 2 % du nombre d'étudiants de 1996 à 2004.

L'aire urbaine a conservé 62 % des étudiants qui y habitaient en 1990. Les autres sont le plus souvent

allés à Lyon (46 %) ou en Ile-de-France (12 %).

Le bassin de recrutement de Saint-Etienne s'étend sur les communes de la partie sud de la Loire (les étudiants du nord du département étant pour leur part plus attirés par Lyon) mais également sur la Haute-Loire.

Bourg-en-Bresse et Roanne : 2 petits pôles locaux

Deux petits pôles d'enseignement supérieur existent par ailleurs dans cette académie très bien pourvue. Leur petite taille ne leur permet cependant pas d'attirer ou de retenir la majorité des étudiants sur place, ils font donc partie du bassin de recrutement de Lyon.

L'aire urbaine de Bourg-en-Bresse compte 2 500 étudiants en 2004, nombre en augmentation de 18 % depuis 1996. Son influence demeure très locale : les personnes qui y étudient sont en grande majorité (96 %) des résidents de l'aire urbaine même, et moins du quart de ceux qui y habitaient en 1990 y étudient en 1999.

Ce petit pôle se distingue par la présence de deux antennes d'universités lyonnaises, et d'une antenne de l'IUFM académique. On y trouve aussi des formations de BTS, des classes préparatoires aux grandes écoles et des formations d'infirmiers.

L'aire urbaine de Roanne compte seulement 1 300 étudiants en 2004. Avec 1,4 étudiant pour 100 habitants en 1999, Roanne est le moins estudiantin des huit pôles de Rhône-Alpes. Offrant des possibilités assez restreintes de poursuites d'études, seuls 18 % des étudiants qui y résidaient en 1990 y étudient en 1999.

L'aire urbaine roannaise se distingue par la présence de formations universitaires rattachées à l'université de Saint-Etienne, dont un IUT. On y trouve aussi des formations au BTS et aux carrières de santé.

Académie de Grenoble

Grenoble, deuxième pôle d'envergure nationale dans la région

L'académie de Grenoble compte un pôle d'enseignement supérieur d'importance nationale : 55 400 étudiants sont inscrits dans l'aire urbaine grenobloise en 2004, effectif en augmentation de 6 % depuis 1999. Avec 10 étudiants pour 100 habitants, l'aire urbaine a un profil estudiantin particulièrement marqué et elle abrite le 9^{ème} plus gros contingent d'étudiants de France en 1999.

On y trouve, en plus des trois universités grenobloises, huit écoles nationales supérieures d'ingénieurs.

Comme à Lyon, la grande taille de l'aire urbaine explique que près des trois quarts des étudiants qui y résidaient en 1990 y étudient en 1999. C'est l'académie de Lyon et l'Ile-de-France qui ont le plus attiré ceux qui sont partis (respectivement 23 % et 22 %). Du fait des filières longues qu'il héberge, le pôle grenoblois a une population étudiante assez âgée, avec notamment presque la moitié d'étudiants

de plus de 22 ans.

En terme d'attractivité, le bassin de recrutement de Grenoble est vaste : dans une bonne partie des communes de l'Isère, plus de la moitié des étudiants qui y résidaient en 1990 étudient dans le bassin en 1999.

Chambéry

Chambéry compte en 2004 un peu moins de 11 000 étudiants. On y trouve notamment une université incluant une école d'ingénieurs, une école supérieure de commerce, et une douzaine de lycées ayant des classes post-baccalauréat.

Bien que de profil assez estudiantin (elle compte 8 étudiants pour 100 habitants en 1999), l'aire urbaine chambérienne accueille cinq fois moins d'étudiants que Grenoble. Elle n'offre pas les mêmes possibilités de poursuite d'études, et moins de la moitié des étudiants qui y habitaient en 1990 y étudient en 1999. Beaucoup sont partis vers Grenoble ou, dans une moindre mesure, vers Lyon. L'aire d'influence de Chambéry est bien moindre que celle de Grenoble ou Saint-Etienne. Il n'existe que 9 communes dans lesquelles plus de la moitié des étudiants résidant en 1990 étudient en 1999 dans le bassin.

Annecy

Le pôle d'Annecy est deux fois plus petit que celui de Chambéry, auquel il est étroitement lié puisqu'il comporte une antenne de l'université chambérienne, avec notamment un IUT. On y trouve également une école d'art, une antenne d'IUFM et plus d'une dizaine de lycées ayant des classes post-baccalauréat.

En 2004, l'aire urbaine comptait 6 000 étudiants, effectif en sensible progression depuis 1999 (+12 %). La population étudiante est plutôt jeune (55 % de 20-22 ans en 1999), témoignant de la présence de filières de formation de courte durée, et très masculine (58 % d'hommes) du fait de l'orientation technologique de l'antenne universitaire locale.

Le bassin de recrutement annecien est peu étendu et son attraction assez diffuse.

Valence

L'aire urbaine de Valence compte 5 500 étudiants en 2004. Il s'agit d'une population particulièrement jeune (60 % de moins de 21 ans en 1999), qui doit assez rapidement quitter le pôle valentinois pour continuer ses études.

Les trois universités grenobloises ont une antenne dans l'aire urbaine de Valence; on y trouve également quelques écoles, une antenne d'IUFM et une dizaine de lycées qui proposent des formations post-baccalauréat.

Valence n'exerce qu'une attraction très locale, du fait de la forte concurrence de Grenoble : le bassin de recrutement grenoblois englobe complètement le bassin valentinois.

De nombreux étudiants de l'académie de Grenoble se rendent à Lyon

Les étudiants venus d'une autre région en Rhône-Alpes sont originaires en premier lieu d'Ile-de-France, puis de régions limitrophes (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bourgogne et Auvergne). Ceux qui sont partis faire leurs études ailleurs se sont dirigés vers l'Ile-de-France (29 %) ou le Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon).

La région n'est déficitaire dans ces «échanges» d'étudiants qu'avec l'Ile-de-France et le sud (Midi-Pyrénées et surtout Languedoc-Roussillon). Elle est en revanche largement excédentaire par rapport à l'Auvergne et la Bourgogne, et dans une moindre mesure par rapport au Centre et à la Franche-Comté.

L'attraction exercée par le sud pour la population en général se vérifie donc aussi dans les mouvements étudiants, mais ceux-ci ont également des logiques propres, fonction de l'implantation des pôles universitaires et des formations supérieures terminales. Les étudiants quittent Rhône-Alpes lorsqu'ils sont plus âgés et qu'ils ne trouvent plus sur place la filière désirée. Le phénomène est particulièrement marqué pour l'Ile-de-France, puisque 67 % des jeunes rhônalpins qui étudient dans cette région en 1999 ont plus de 22 ans, pour seulement 40 % parmi ceux qui sont restés en Rhône-Alpes. Au total, l'Ile-de-France est ainsi très attractive pour les étudiants de Rhône-Alpes, qui a perdu 2 400 étudiants dans ses échanges avec la capitale entre 1990 et 1999.

Du fait de son importance, la région est découpée en deux académies, entre lesquelles les étudiants rhônalpins se répartissent de façon inégale. Celle de Lyon, qui s'étend, au

nord-ouest, sur le Rhône, l'Ain et la Loire, compte 126 000 étudiants et fait partie des plus grosses académies de France, derrière Paris, Lille et Versailles. Avec 83 000 étudiants, l'académie de Grenoble est de taille moyenne et couvre les cinq autres départements de Rhône-Alpes. Toutes deux sont des académies où le nombre d'étudiants croît régulièrement, sur un rythme voisin de ce qu'on observe au niveau national : +38 % entre 1990 et 2004 dans l'académie lyonnaise, +36 % dans l'académie grenobloise.

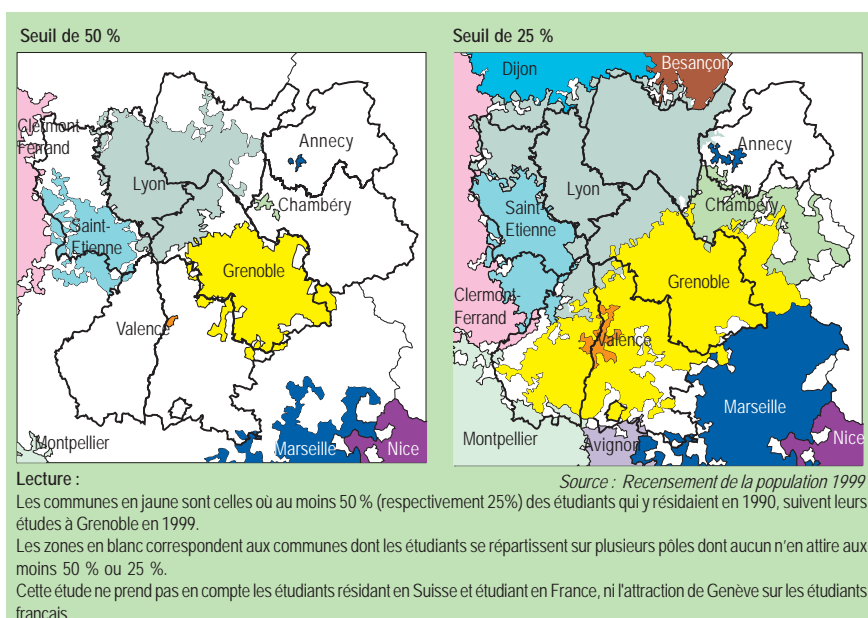
La part des étudiants originaires d'une autre région est proche dans les deux académies (environ le quart), mais ce trait commun doit être relativisé par les échanges inégaux entre les deux académies de la région. L'attraction qu'exerce Rhône-Alpes est en effet amplifiée à Lyon, capitale et métropole régionale, de sorte que son académie compte 12 % d'étudiants venant de celle de Grenoble. Inversement, les étudiants de l'académie de Lyon ne représentent que 5 % de la population de sa voisine.

Disposant d'un large éventail d'études possibles, les jeunes de l'académie de Lyon sont nombreux à y rester étudier (77 %), et ne sont qu'assez peu attirés par l'académie voisine : ils ne s'y rendent que dans 4 % des cas, soit moins fréquemment qu'en Ile-de-France (5 %). Les habitants de l'académie de Grenoble sont aussi nombreux à rester dans la région mais moins nombreux à rester dans l'académie pour leurs études (63 %). Ils sont ainsi 17 % à passer dans l'académie lyonnaise, en partie parce que les habitants du Nord-Isère, de la Drôme et de l'Ardèche ont plus de facilités à se déplacer vers Lyon que vers Grenoble et les Savoie, et également parce que les filières d'enseignement sont plus diversifiées à Lyon. L'Ile-de-France exerce sur eux une attraction similaire à celle observée dans l'académie de Lyon.

L'académie de Lyon a gagné plus de 21 000 étudiants dans ses échanges avec les autres académies entre 1990 et 1999, dont la moitié en provenance de l'académie de Grenoble. Ses régions de recrutement les plus importantes sont ensuite ses trois voisines du Nord et de l'Ouest, Bourgogne, Auvergne et Franche Comté, puis les régions Centre et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle ne perd quelques étudiants qu'au profit de deux régions : l'Ile-de-France (environ 800 jeunes) et Midi-Pyrénées (la moitié moins).

L'académie de Grenoble enregistre une perte d'environ 12 000 étudiants dans ses échanges avec les autres académies, principalement du

Les bassins de recrutement des principaux pôles d'enseignement supérieur de Rhône-Alpes en 1999



Huit pôles d'enseignement supérieur en Rhône-Alpes

fait du départ d'une partie de ses jeunes vers Lyon et l'Île-de-France, et dans une moindre mesure vers les régions du sud : Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Midi-Pyrénées.

Avec ses deux académies, la région comporte huit pôles d'enseignement supérieur, de tailles très diverses, centrés sur les villes de Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, Chambéry, Annecy, Valence, Bourg-en-Bresse et Roanne. Autour des trois premiers, se dessinent trois bassins de recrutement principaux. La majorité des étudiants habitant dans le Rhône, le Nord-Isère

et le sud de l'Ain se rendent à Lyon. Ceux du reste de l'Isère vont à Grenoble et ceux du sud de la Loire à Saint-Etienne. De même, entre 25 et 50 % des étudiants du nord de la Loire et du nord de l'Ain vont à Lyon. Les mêmes proportions d'étudiants d'Ardèche ou de la Drôme se rendent à Grenoble et le pôle de Saint-Etienne étend son aire de recrutement vers Yssingeaux. Chambéry et, surtout, Valence et Annecy, ont une attraction beaucoup plus restreinte. Quant à Bourg-en-Bresse et Roanne, ils ne retiennent qu'une faible part des jeunes résidant sur la zone. ■

Les 15 aires urbaines de Rhône-Alpes ayant le plus grand nombre d'étudiants en 1999

Aire urbaine 1999	Nombre d'étudiants au lieu		Nombre d'étudiants au lieu d'étude pour 100 habitants	Indicateur d'attraction (étudiants inscrits / étudiants résidant)	Part des étudiants résidant en 1999 qui y étudient en 1999 (en %)	Part des étudiants résidant en 1990 qui y étudient en 1999 (en %)
	d'étude (1999)	de résidence (1999)				
Lyon	101 299	89 773	6,1	112,8	93,6	76,2
Grenoble	52 180	44 564	10,1	117,1	94,1	73,7
Saint-Etienne	18 301	14 785	5,7	123,8	88,1	62,1
Chambéry	10 294	8 429	7,8	122,1	86,2	44,1
Annecy	5 318	5 453	2,8	97,5	72,2	27,6
Valence	5 194	4 707	3,1	110,3	76,0	30,5
Bourg-en-Bresse	2 641	2 542	2,6	103,9	71,4	24,0
Roanne	1 474	1 705	1,4	86,5	61,4	18,1
Annemasse (*)	1 060	3 436	0,5	30,8	24,2	9,0
Vienne	1 050	1 269	2,0	82,7	39,6	14,2
Mâcon (**)	1 017	1 372	1,1	74,1	52,5	11,3
Voiron	684	958	1,6	71,4	18,9	8,5
Thonon-les-Bains	584	917	0,8	63,7	47,2	10,9
Cluses	556	771	0,9	72,1	44,5	13,0
Montélimar	506	814	0,9	62,2	37,0	7,7

Source : Recensement de la population 1999

(*) Partie française de l'aire urbaine de Genève-Annemasse. Les personnes étudiant à Genève ne sont donc pas prises en compte dans le nombre d'étudiants au lieu d'étude. Cette analyse ne prend pas non plus en compte les étudiants résidant en Suisse et étudiant en France.

(**) L'aire urbaine de Mâcon ne fait pas intégralement partie de Rhône-Alpes mais les chiffres présentés ici portent sur sa totalité.

Note : les 7 plus petites aires urbaines comportent des établissements d'enseignement supérieur, mais ne sont pas des pôles d'enseignement supérieur selon la définition retenue dans cette étude.

Etudiants, pôles d'enseignement supérieur et bassins de recrutement

Lors du recensement de la population de 1999, est considéré comme **étudiant** toute personne ayant déclaré être inscrite dans un établissement d'enseignement en 1998-1999 et avoir atteint un niveau d'études supérieures.

Le rapprochement du lieu d'étude en 1999 et du lieu de résidence antérieure en 1990 permet de mettre en évidence des zones d'attraction ou **bassins de recrutement** induits par l'attractivité des **pôles d'enseignement supérieur**.

Un **pôle d'enseignement supérieur** fait partie d'une aire urbaine satisfaisant une des conditions suivantes :

- avoir au moins 5 000 étudiants inscrits en 1999 ;
- avoir au moins 1 000 étudiants inscrits en 1999 et au moins la moitié des étudiants habitant dans l'aire urbaine qui y étudie ;

Il est alors constitué des communes, contiguës ou non, qui concentrent au moins 90 % des étudiants de l'aire urbaine.

Son **bassin de recrutement** est constitué du pôle et des communes, d'un seul tenant et sans enclave, dont au moins une certaine part des étudiants y résidant en 1990 étudie en 1999 dans le pôle ou dans une commune attirée par celui-ci. On peut ainsi constituer les bassins de recrutement correspondant à différents seuils (dans cette étude, 50 % et 25 %).

Les données issues du recensement de la population ont été complétées par celles des Rectorats de Lyon et Grenoble en ce qui concerne les évolutions récentes des effectifs et la nature des formations post-baccalauréat présentes sur chaque site.

Pour en savoir plus :

«Un après-bac souvent normand» - Insee Basse Normandie - *Cent pour Cent* n° 138 - Janvier 2005

«Les études supérieures : un motif de migrations» - *Insee Première* n°813 - Novembre 2001

INSEE Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Etienne Traynard

Rédacteur en chef :
Lionel Espinasse

Tarifs des numéros simples :
2,3 € le numéro

Abonnement 15 numéros par an
minimum (plus L'année économique
et sociale) :

France : 32 €

Etranger : 40 €

Code SAGE LET5528

Pour vos demandes d'informations
statistiques :

- site www.insee.fr

- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi
de 9h à 17h, 0,15 € la minute)

- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, juillet 2006

© INSEE 2006 - ISSN 1165-5534